Publié le



ID: 064-216404228-20221212-DEL\_12\_12\_22\_13-DE



## Direction Générale des Services

## Conseil municipal du 12 décembre 2022 DELIBERATION

Rapporteur: Monsieur le Maire

Secrétaire de séance : Madame Anne SAOUTER

Nombre de conseiller-e-s en exercice :

Nombre de présent-e-s : 25

Nombre de votant-e-s : 30

## Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,

Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU CARRERE, Mme Anne BARBET, Adjoints,

M. Philippe GARROTÉ, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE,

M. Jean-Luc MARLE, M. André LABARTHE, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSENY, M. Daniel LACRAMPE, Conseillers Municipaux.

### Etaient représenté-e-s :

- M. Stéphane LARTIGUE donne pouvoir à M. Patrick MAILLET
- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à M. Sami BOURI
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Flora LAPERNE
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE

#### Etaient absent-e-s:

- Mme Laurence DUPRIEZ
- Mme Patricia PROHASKA
- Mme Nathalie PASTOR (excusée)

# 13 - <u>CRÉATION D'UNE COMMISSION CONSULTATIVE CHARGÉE DE L'ÉTUDE DES OFFRES D'ACHAT DE L'IMMEUBLE « LE BIALÉ » ET SES DÉPENDANCES (PARCELLE BD 360)</u>

Vu l'article L. 2143-2 du CGCT,

Vu l'article 8 du règlement intérieur du Conseil municipal,

Il est proposé à votre assemblée de créer une commission consultative chargée d'étudier les offres reçues dans le cadre de l'appel à candidatures pour la cession de l'immeuble « Le Bialé » et ses dépendances (parcelle BD360).

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le

SLOW

ID: 064-216404228-20221212-DEL\_12\_12\_22\_13-DE

## Cette commission pourrait être composée de :

### 5 élus titulaires:

- Bernard UTHURRY
- Brigitte ROSSI
- Anne SAOUTER
- André LABARTHE
- Daniel LACRAMPE

## 5 élus suppléants :

- Marie SAYERSE
- Anne BARBET
- Sabine SALLE
- Jean-Paul PORTESSENY
- Clément SERVAT

Un président sera désigné parmi les membres de la commission.

Monsieur Laurent Paris, Directeur Général des Services et Mme Cathy Garcès, responsable du service juridique et financier, accompagneront les travaux de la commission.

Cette commission sera appelée à se réunir autant de fois que nécessaire afin d'analyser et de comparer les offres reçues, en vue de soumettre une proposition au Conseil municipal. Elle pourra, si ses membres le souhaitent, auditionner les candidats afin qu'ils puissent présenter leur dossier de candidature.

La commission sera créée pour la durée de l'étude, soit jusqu'au choix par votre assemblée de l'un des candidats.

## Ouï cet exposé, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- APPROUVE le présent rapport,
- CRÉE la commission consultative chargée de l'étude des offres d'achat de l'immeuble « Le Bialé » et ses dépendances,
- DÉSIGNE ses membres tels que proposés dans le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 12 décembre 2022. Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 19.11.1011

Bernard UTHURRY

urhare

Le Maire,

A Promos No.